



NOTRE-DAME-DE-LA-MER
1 place de la mairie
Hameau de la Haie de l'Ecu
78270 NOTRE-DAME-DE-LA-MER

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 JANVIER 2023**

En exercice :	17
Absents :	06
Présents :	11
Pouvoirs :	02
Votants :	13
Date de convocation :	12/01/2023
Date de publication :	23/01/2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MAILLOC, le Maire.

Etaient présents : Alain BERRY, Thomas BREBION, Michel CHEVALLIER, Vincent FILLOT, Jean-François LOPEZ, Jean-Luc MAILLOC, Jacques MARY, Henriette MOJRANO, Dominique POREE, Luc VIGNERON, Thierry WURTZ

Absents excusés ayant donné pouvoir : Bruno BOUVERY ayant donné pouvoir à Thierry WURTZ, Luc VERDURE ayant donné pouvoir à Jean-Luc MAILLOC,

Absents excusés : Alban BODEVIN, Fabienne COUPLAN, Didier RAYNAL

Absent non excusé : Dominique JOLIVEL

Secrétaire : Henriette MOJRANO

Ouverture de la séance à 19h00

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2022

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE, APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 8 DECEMBRE 2022.

LISTE DES DELIBERATIONS

DATE	NUMERO	OBJET	APPROUVE
19/01/2023	DE_2023_001	Retour au reversement de la Taxe Aménagement à la CCPIF	Oui
19/01/2023	DE_2023_002	Dénomination de la voie douce	Non

Questions diverses

- 1- Ayant un reliquat sur l'attribution de subvention de notre triennal 2020-2022 nous profitons de cette somme pour mettre en place des rondins de bois avec catadioptré contre la voie douce.
La signalisation actuelle sera retirée lorsque la partie gazonnée sera stabilisée.
Rappel : la voie douce n'est pas faite pour les véhicules !
- 2- Madame Viviane HUAN a entamé une procédure de délaissement pour son terrain à la haie de Béranville.
Ce terrain fait l'objet d'un emplacement réservé (ER6) dans le PLU de Jeufosse.
- 3- Les deux radars pédagogiques seront réinstallés prochainement dans l'agglomération de Port-Villez
- 4- Il est prévu la remise en état des barrières à la mare aux Bergères dans l'agglomération du Chêne Godon.
- 5- Les radars dits de « tronçons » ne seront pas installés entre nos agglomérations de Jeufosse et de Port-Villez.
Le préfet nous informe que la RD 915 pourra faire l'objet d'une étude approfondie dans le cadre des itinéraires sécurisés (*courrier donné ce jour à tous les conseillers présents*).
- 6- Eglise de Port-Villez : suite aux travaux de protection de la toiture par des bâches fait par l'entreprise UTB, une réunion avec le responsable d'Ingéniery et l'architecte DPLG du patrimoine est programmée le 26 janvier prochain sur le devenir de la restauration.
- 7- Henriette MOJRANO revient sur l'emplacement des poubelles durant les travaux au chemin du moulin.
Nous rappelons aux riverains qu'un arrêté avec un plan a été distribué dans chaque boîte aux lettres et qu'il faut suivre ces instructions.
- 8- Dominique POREE évoque le problème des poubelles de tri sélectif qui se remplissent trop vite avec les nouvelles normes et qui sont ramassées tous les 15 jours. Elle voudrait savoir s'il est possible d'alterner les ramassages entre tri sélectif et poubelles ménager.
Jean-Luc MAILLOC dit que cela n'est pas d'actualité à la CCPIF ; il indique également que les déchets représentent un très gros budget pour la communauté des communes.
- 9- Vincent FILLOT souhaite savoir qui va ramasser les branches au bord des chemins après un élagage effectué par la CCPIF. Une demande de personne supplémentaire lors des élagages serait faite auprès de la communauté des communes.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 19h50.

Le Maire,
Jean-Luc MAILLOC

